

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E. A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

A

L'OCCASION DU DEUX-CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉRECTION
DU SIÈGE DE QUÉBEC.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la Miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège Apostolique,
Archevêque de Québec.

*Au clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous
les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction
en Notre Seigneur.*

Dans quelques semaines, Nos Très-Chers Frères, il y aura deux cents ans que le Souverain Pontife Clément X, d'heureuse mémoire, a érigé le diocèse de Québec, gouverné depuis quinze ans déjà par l'illustre François de Montmorency-Laval, en qualité de vicaire Apostolique. Dans un pays nouveau comme le nôtre, où tout est, pour ainsi dire, d'hier, une pareille durée est un fait remarquable et digne d'être célébré. C'est pourquoi, j'ai résolu d'en faire la mémoire au premier octobre prochain, qui est le propre jour où fut signée la bulle d'érection du diocèse de Québec.